



# LE DEVENS

MAISON D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT  
EN ALCOOLOGIE

Rapport annuel 2015

# L'Armée du Salut...

...est un mouvement international et fait partie de l'Eglise chrétienne universelle.

**Son message** se fonde sur la Bible.

**Son ministère** est motivé par l'amour de Dieu.

**Sa mission** consiste à annoncer l'Evangile de Jésus-Christ et à soulager, en Son nom, sans distinction aucune, les détresses humaines.



## Le Devens

Maison d'accueil et d'accompagnement en alcoologie  
Case postale 196  
2024 Saint-Aubin-Sauges

Téléphone : 032 836 27 29

Fax : 032 836 27 28

E-Mail : [ledevens@armeedusalut.ch](mailto:ledevens@armeedusalut.ch)

Homepage : <http://www.ledevens.ch>



# Introduction de la Direction

Nous sommes convaincus que toute personne séjournant au Devens améliore sa qualité de vie, mais qu'il faut du temps pour se reconstruire ou accepter de vivre avec ses handicaps. Cette année, nous avons demandé à cinq personnes, curateurs de résidants donc partenaires indispensables du réseau de soin et d'accompagnement, de nous donner leur avis quant à l'accompagnement proposé par notre institution.



Le travail en réseau est primordial pour construire et mettre en place un avenir meilleur pour et avec les résidants.

Hier, il y avait l'alcool, la solitude et la perte de sens. Aujourd'hui, il y a la sécurité et le travail de reconstruction. Demain ne sera possible qu'en recréant des liens.

Pour l'aujourd'hui, merci à l'ensemble des collaborateurs du Devens.

Pour demain, merci à nos partenaires externes qui poursuivront le travail d'accompagnement hors institution.

Bonne lecture à vous tous.

Jacques Péter, directeur

# Le suivi au Devens vu de l'extérieur...

Le début de mon activité de médecin-consultant au Devens se situe en 2014, à la suite de la disparition tragique de mon prédécesseur, qui hantait toutes les mémoires des collaborateurs.

J'ai débarqué ainsi sans jamais avoir travaillé dans une telle institution, ayant connu uniquement le milieu hospitalo-universitaire et le centre médical où je travaille.

D'emblée j'ai été frappé par un esprit communautaire, dans le bon sens du terme, empreint de respect, de reconnaissance, et de la préoccupation de l'autre. Je m'y suis rapidement très bien senti et fus, malgré les circonstances, très bien accueilli.

Par mon expérience grandissante au Devens, j'ai découvert une nouvelle dimension dans la prise en charge de personnes dont la situation sociale et la gravité de l'atteinte psychique et physique, étaient considérées comme perdues. Auparavant, je vivais souvent ces situations comme des échecs. Je me rappelais une phrase de mon chef de clinique, lorsque j'étais assistant en psychiatrie ambulatoire, qui me disait que les syndromes psychosomatiques étaient le cancer de la psychiatrie.

J'ai découvert dans cette institution, une prise en charge holistique de patients touchés au plus profond de leur âme et de leur corps.

La palette des soins que l'on donne est extrêmement large, passant des troubles métaboliques, aux maladies infectieuses, à l'atteinte multi-systémique, aux troubles neurologiques, psychiatriques et traumatologiques.

Je me retrouve dans une institution qui considère ces personnes de manière différente, visant à



## ... par notre médecin consultant

stimuler leur potentiel d'amélioration et de récupération.

Les résidents bénéficient tous d'un encadrement socio-professionnel ayant une ouverture sur des dimensions dépassant leur compétence intrinsèque mais partagées lors de rencontres organisées dans des colloques ou lors d'échanges informels provoqués par l'intérêt commun.

L'exercice de ma profession dans ce cadre m'a permis de découvrir une dimension supplémentaire à la notion de soins et permis de vivre le changement, la transformation de situations cristallisées dans la souffrance, la révolte et l'autodestruction que l'on a tant de peine à traiter à l'hôpital ou dans nos cabinets.

Ma dernière expérience est vécue, avec un patient suivi de longue date en médecine ambulatoire par différentes institutions du canton, ayant vécu moult hospitalisations et souffrant de douleurs chroniques nécessitant un lourd traitement sans réelle efficacité. Quelques semaines après son arrivée au Devens, le bénéficie de cette prise en charge holistique se composant d'une activité valorisante, d'une prise en charge de physiothérapie, d'un soutien et d'une écoute de l'infirmerie, d'un maître socio-professionnel compétant, a permis à ce Monsieur de rapidement vivre une métamorphose. Il a vu une disparition de ses douleurs qui a permis l'arrêt de sa médication antalgique et surtout de retrouver une estime de soi et d'exister différemment qu'au travers de son statut de malade chronique.

C'est une des premières fois de ma carrière médicale que j'ai vécu une "décrystallisation" aussi spectaculaire, convaincu que cette amélioration va perdurer en raison de cette prise en charge.

L'échange avec les maîtres socio-professionnels des ateliers permet de traduire d'une manière pragmatique une situation et/ou des problèmes souvent complexes. Lors de colloques, ils amènent ainsi de manière authentique, simple et parfois brutale la problématique quotidienne des gens.

Cet enrichissement commun que j'ai la chance de vivre au Devens me fait un inconditionnel défenseur de ce lieu de soins humaniste à nul autre pareil et qui se doit de continuer d'exister.

Dr Bertrand Curty, médecin consultant

## ... par un avocat et curateur

Avocat de profession, j'assume un certain nombre de curatelles dont celle d'une personne qui réside au Devens depuis le printemps 2015. Si, de par ma fonction, je suis le témoin des ravages physiques, mais aussi psychiques et sociaux de la dive bouteille et de ses succédanés, je ne peux que me réjouir que des institutions telles que le Devens existent pour parer à des drames humains qui, qu'on le veuille ou non, sont bel et bien existants.

Ce constat certes pessimiste doit évidemment être perçu positivement en ce sens que la maison d'accueil du Devens permet, selon moi, largement d'atténuer les conséquences dramatiques vécues par les résidants, avant leur entrée dans l'institution.

A titre tout à fait personnel, j'ai effectivement pu voir les deux stades, soit celui d'avant l'admission et celui d'après l'admission. Sans mauvais jeu de mot, c'est de l'eau et du vin... En effet, sans un cadre adéquat, la personne concernée peut vite se mettre dans des situations extrêmement problématiques et dangereuses, sans compter que la situation dégénère lentement et sûrement. A un moment donné, la collectivité prend ses responsabilités et se doit de "réparer" une situation qui, au fil du temps, s'est étiolée.

Même si le lieu est un peu retiré, ce qui semble une bonne chose, il offre un panorama absolument splendide et les lieux sont très apaisants. Quand on arrive, on est toujours accueilli par le grognement des cochons puis on est salué par l'un ou l'autre des résidants, lesquels semblent toujours fiers des tâches qui leur sont assignées. L'encadrement offert est professionnel mais pas pour autant rigide et les discussions sont toujours très ouvertes, axées sur l'intérêt du résidant. Tout se fait en transparence et le respect de l'individu semble être au centre des préoccupations du personnel. C'est là me semble-t-il la force de cette institution : celle de rendre à des personnes qui l'avaient perdue une dignité, tout en leur offrant des conditions d'existence dont chacun doit pouvoir bénéficier.

Jean-Marie Röthlisberger, avocat et curateur

## ... par un curateur privé

Etant curateur d'une dame ayant dû rendre son appartement, une solution a été recherchée, avec la perspective de retourner par la suite dans un appartement.

Par le fait que la dame venait d'entrer à la retraite, un home n'était pas le lieu adéquat. De plus, le Devens était finalement un lieu approprié, vu ses spécificités.

Après son entrée au Devens, avec tout ce que cela implique (des horaires, un suivi, des ateliers...), cette dame s'est petit à petit adaptée à son nouvel environnement. Car c'était un réel changement pour elle. Avoir travaillé et vécu seule pendant des années et se retrouver "d'un jour à l'autre" dans une institution, c'était au départ une "révolution" pour elle.

Après presque deux ans passés au Devens et des visites d'appartements, cette dame souhaite toujours quitter l'institution pour retrouver son autonomie dans un autre lieu de vie. Malheureusement, les démarches sont "difficiles", car les appartements sur le Littoral sont "rares", et les prix élevés.

Cependant, le projet est toujours de quitter l'institution. Durant son séjour, cette dame a aussi montré qu'elle avait les capacités pour retrouver son autonomie. Ses compétences ont été évaluées en objectifs, afin qu'elle ne quitte pas l'institution sans avoir effectué un "travail" avec les professionnels du Devens, que je tiens à remercier chaleureusement.

Blaise Amstutz, curateur privé

## ... par une curatrice

Mme B..... réside depuis 2003 au Devens suite à une problématique d'addiction à l'alcool. La prise en charge du Devens convenait à ses besoins, précisément pour le processus de son sevrage. Le Service de l'action sociale du canton de Fribourg a accepté de financer ce placement en dehors du canton.

De notre point de vue, Mme B.... est parfaitement intégrée dans sa communauté de vie. Elle travaille partiellement dans divers domaines d'activités et continue d'y trouver du plaisir malgré les années qui se sont écoulées. Les activités proposées sont diversifiées et l'on tient compte des aptitudes des pensionnaires. Aussi, je pense que travailler dans ce cadre est une valeur ajoutée qui permet aux personnes concernées de se sentir valorisées et de créer un sentiment d'appartenance au sein de leur groupe.

J'apprécie également la mise en place des "projets d'accompagnement personnalisé" en faveur des pensionnaires. Ceux-ci sont exposés et évalués lors du bilan annuel de la personne concernée avec les intervenants de son réseau. Pour la continuité de son suivi, des perspectives sont envisagées et la prise en compte des avis des uns et des autres est très appréciée.

Au-delà de ce qui est fait concrètement avec et pour les pensionnaires, au Devens, j'apprécie particulièrement la bonne communication entre les différents partenaires du réseau. Je peux confirmer que le pensionnaire occupe une place privilégiée dans la collaboration. J'espère que Mme B.... pourra continuer de jouir de ce cadre de vie qui est devenu au fil des ans un véritable lieu de vie pour elle.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration.

Estelle Linder-Metoufou, curatrice

## ... par une curatrice générale

Les raisons d'un séjour résidentiel :

Une demande d'institutionnalisation a été faite au Devens en raison d'un problème d'addiction à l'alcool et d'une paraplégie survenue suite à un grave accident de la route.

L'évolution de la personne au Devens :

La situation était extrêmement difficile et l'institution a été d'un secours remarquable et vital. M. Q... a reçu des soins médicaux permanents, un soutien et un suivi personnalisé sur tous les plans thérapeutiques et personnels. Ayant atteint l'âge de la retraite, une nouvelle orientation a dû être prise en EMS.

Les perspectives d'avenir :

Vu les prestations qui pouvaient être proposées, j'ai constaté que les possibilités de retrouver une vie autonome auraient été possibles pour une personne moins âgée et moins handicapée. Dans ce cas particulier, la santé s'est trop affaiblie, en raison de la gravité du handicap.

Nicole Tozzini, GestionConcept, curatrice générale

## ... par un curateur professionnel

C'est après une nouvelle hospitalisation à l'hôpital physique que la question d'un placement à des fins d'assistance (PLAFA) au Devens a été abordée. Le besoin de trouver à ma personne concernée un lieu cadrant et sécurisant hors de son appartement en ville devenait « vital ». Sa problématique face à l'alcool et au déni de sa maladie devait être prise en charge par une équipe de professionnels spécialisée sur le sujet de l'alcoolisme. Dans le canton de Neuchâtel, le Devens représente un lieu de qualité répondant à cette thématique.

Cela fait bientôt deux ans que ma personne concernée réside dans cette institution. Ses journées sont entre autre rythmées par des soins corporels et des occupations en atelier. Compte tenu de la mesure de protection PLAFA, cette personne a montré de la difficulté à s'impliquer dans cette démarche thérapeutique. Un comportement de non-collaboration et de revendication l'habite. Cependant dans le but de la protéger, l'ensemble de l'équipe socio-éducative, médicale, et occupationnelle, tentent continuellement de lui faire comprendre les avantages et le côté sécurisant de se soigner dans ce lieu. Plusieurs fois par année, des réseaux sont organisés avec son curateur, ses référents et les soins infirmiers du Devens. Ses besoins sont ainsi réévalués de manière transparente.

Aujourd'hui ses perspectives d'avenir sont institutionnelles, étant donné l'évolution de sa pathologie et du risque pour sa santé.

Florent Moia, curateur professionnel  
à l'Office de protection de l'adulte du canton de Neuchâtel

# Statistiques

<b>Résidants</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Effectif des résidants internes au 1er janvier	34	37	36
Effectif des résidants externes au 1er janvier	2	2	3
Entrées de résidants internes pendant l'année	19	22	10
Entrées de résidants externes pendant l'année	1	1	0
Nombre de résidants internes pendant l'année	53	59	46
Nombre de résidants externes pendant l'année	3	3	3
Nombre de lits	39	39	39
Sorties de résidants internes	16	23	10
Sorties de résidants externes	1	0	1
Effectif des résidants internes au 31 décembre	37	36	36
Effectif des résidants externes au 31 décembre	2	3	2
Moyenne de séjour des résidants internes (jours)	1'459	1'115	1'259

## **Motifs de sortie**

Retours à la vie indépendante de résidants internes	8	15	7
Retours à la vie indépendante de résidants externes	0	0	1
Transferts de résidants internes	3	5	0
Transferts de résidants externes	0	0	2
Hospitalisation de résidants internes	0	1	1
Hospitalisation de résidants externes	0	0	0
Décès de résidants internes	3	2	0
Décès de résidants externes	0	0	0
Désaccord thérapeutique avec des résidants internes	2	0	0
Désaccord thérapeutique avec des résidants externes	0	0	0

## **Occupation**

Jours de pension	12'825	12'350	13'713
Taux d'occupation des lits	90.09%	86.76%	96.30%

## **Catégories d'âge**

21 à 30 ans	0	0	0
31 à 40 ans	4	3	2
41 à 50 ans	5	4	5
51 à 60 ans	15	23	21
61 à 70 ans	22	24	16
71 à 80 ans	3	4	4
81 à 90 ans	1	1	1
Moyenne d'âge en années des résidants internes	58	60	59
Moyenne d'âge en années des résidants externes	58	64	65

# Bilan au 31.12.2015

## Actif

### Liquidités

Caisse	7'137.65
Compte de chèque postaux	22'658.12
Banque	166'810.10

### Actifs mobilisés

Débiteurs	407'401.50
Autres débiteurs	-13'929.60
Stock home	40'000.00
Stock ateliers	261'000.00
Actifs transitoires	6'824.20

### Actifs immobilisés

Machines, Mobilier & installations	861'794.26
Install. de bureau, info, et communication	45'247.75
Véhicules	116'739.55

### Comptes de régulation

Découvert de l'exercice	2'142'446.94
	2'142'446.94

### Total de l'actif

4'064'130.47

## Passif

### Capitaux étrangers

Fournisseurs	104'318.30
Autres créanciers	121'100.63
Passifs transitoires	93'558.92
Prêt bancaire	1'750'000.00

### Capitaux propres

Capital	243'632.62
	243'632.62

### Comptes de régulation

Avance couverture perte en cours (canton)	1'751'520.00
	1'751'520.00

### Total du passif

4'064'130.47

# Comptes d'exploitation

	2013	2014	2015
<b>Charges</b>			
Salaires	2'600'695.70	2'757'508.05	2'740'275.50
Charges sociales	535'191.00	550'084.95	583'570.55
Autres charges du personnel	97'444.78	86'206.95	99'354.20
Honoraires pour prestations de tiers	103'790.00	50'687.65	46'764.05
Besoins médicaux	11'779.50	6'809.50	12'105.35
Vivres et boissons	300'432.10	299'525.05	300'382.15
Ménage	64'863.95	74'944.85	64'555.35
Entretien, rép. immeuble, mobilier, véhicule	112'279.70	110'123.67	102'631.27
Loyers	175'555.20	175'555.20	174'000.00
Leasing informatique	80'940.00	49'371.25	51'343.75
Intérêts du capital et frais bancaires	12'446.40	13'480.25	14'337.55
Amortissements	166'133.71	152'580.74	156'124.05
Eau et énergie	107'423.85	105'826.25	106'142.20
Ecole et formation, animation	41'638.95	35'859.77	46'076.60
Bureau et administration	152'505.10	164'387.90	165'495.35
Outillage, matériel pour ateliers protégés	204'106.90	206'071.00	189'560.45
Autres charges d'exploitation	44'478.35	47'925.50	49'248.27
<b>Total des charges</b>	<b>4'811'705.19</b>	<b>4'886'948.53</b>	<b>4'901'966.64</b>
<b>Produits</b>			
Contributions des pensionnaires	2'350'735.45	2'189'264.55	2'399'419.50
Produits d'exploitation	287'320.23	320'777.48	256'959.10
Produits des loyers et intérêts du capital	407.40	278.35	207.90
Produits d'exploitation annexe	34'088.10	32'460.35	35'764.75
Produits de prest. pour le personnel et tiers	61'671.40	47'677.10	51'107.20
Contributions et subventions	2'935.75	11'181.45	14'352.25
Total des produits	2'737'158.33	2'601'639.28	2'757'810.70
<b>Autres charges et produits hors exploitation</b>	<b>1'386.06</b>	<b>5'472.70</b>	<b>1'709.00</b>
<b>Découvert subventionné par les cantons de domicile</b>	<b>-2'073'160.80</b>	<b>-2'279'836.55</b>	<b>-2'142'446.94</b>

# Rapport PWC...



Rapport sur les constatations effectives résultant de l'examen sur la base de procédures convenues à l'Administration de la Société coopérative Armée du Salut (Œuvre Sociale de Le Devens St-Aubin

Nous avons effectué les procédures d'audit convenues avec vous et énumérées dans l'annexe concernant la révision des comptes de la Société coopérative Armée du Salut (Œuvre Sociale de Le Devens (ci-après Le Devens) dans le sens de la Directive réglant les exigences en matière de révision de service des institutions pour adultes et mineurs (SIAM) du 18 février 2014. Notre mandat a été exécuté en conformité avec la Norme d'audit suisse 920 « Examen d'informations financières sur la base de procédures convenues » applicables à l'exécution d'examen sur la base de procédures convenues.

Les procédures d'audit exécutées servent uniquement à vous permettre de vous faire une opinion sur la révision des comptes de Le Devens dans le sens de la Directive du SIAM du 18 février 2014 telles que mentionnées dans l'annexe.

Nos constatations sont les suivantes:

1. Lors de la vérification de l'approbation des investissements, nous n'avons pas identifié d'élément contraire à la directive.
2. Lors de la vérification de la dotation en personnel, nous avons identifié les dépassements suivants : le personnel d'atelier représente un effectif ETP de 9.44 contre 9.17 budgété ; le service de veille nocturne représente un effectif ETP de 2.58 contre 2.50 budgété.
3. Nous avons examiné, par sondage, les traitements individuels et avons constaté que la grille salariale CCT-ES a été respectée. Par ailleurs, nous avons vérifié que les salaires versés et les salaires portés en compte dans les rubriques salariales du personnel correspondent.
4. Nous avons également vérifié par sondage du respect des tarifs en vigueur pour les ressortissants neuchâtelois, prévus par la directive concernant la participation au prix de pension des adultes en institutions sociales (DIPPAIS). Ces contrôles n'appellent pas de commentaires particuliers de notre part.
5. Nous nous sommes assurés par sondage du respect du prix de pension coûtant validé par le budget pour les ressortissants des cantons tiers. Ces contrôles n'appellent pas de commentaires particuliers de notre part.
6. Lors de la vérification de la comptabilisation de l'intégralité et la bonne imputation des comptes de revenus, nous n'avons pas identifié d'élément contraire à la directive.
7. Nous avons vérifié que les placements de ressortissants de cantons tiers fassent l'objet d'une garantie financière en bonne et due forme par le canton de domicile.

Les procédures d'audit précitées ne constituant ni une révision des états financiers, ni une review (examen succinct) en conformité avec les Normes d'audit suisses, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit, ni ne donnons d'autre assurance sur la révision des comptes de Le Devens dans le sens de la Directive du SIAM du 18 février 2014 à la date du 31 décembre 2015.

---

PricewaterhouseCoopers SA, place Pury 13, case postale, 2001 Neuchâtel 1  
Téléphone: +41 58 792 67 00, Téléfax: +41 58 792 67 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

# ... suite du rapport PWC



Si nous avons effectué des procédures d'audit supplémentaires, une révision respectivement une review (examen succinct) de la révision des comptes de Le Devens dans le sens de la Directive du SIAM du 18 février 2014 en conformité avec les Normes d'audit suisses, nous aurions éventuellement constaté d'autres éléments et vous en aurions fait rapport.

Notre rapport sert uniquement à répondre à l'objectif cité dans le premier paragraphe et à vous informer. Il ne saurait être utilisé dans aucun autre but ni remis à aucune autre partie. Le présent rapport se réfère uniquement à la Directive réglant les exigences en matière de révision de service des institutions pour adultes et mineurs (SIAM) du 18 février 2014 décrite à l'annexe 1 et non à de quelconques autres états financiers de Le Devens pris dans leur ensemble.

PricewaterhouseCoopers SA

Handwritten signature of Claude Burgdorfer in black ink.

Claude Burgdorfer  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Handwritten signature of Mathieu Roth in black ink.

Mathieu Roth

Neuchâtel, le 31 mars 2016

Annexe :

- Dossier complet de l'institution concernant les subventions



Maison d'accueil et d'accompagnement en alcoologie

# Le Devens

## LA BOUTIQUE

### Grand choix d'objets d'artisanat



**VISITEZ NOTRE BOUTIQUE AU DEVENS:**  
du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h45 à 17h15



articles et jouets en bois, poterie et bougies